



## DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 22 janvier 2016

**Madame le Recteur, Mmes et Messieurs les membres du CTA**

**Notre intervention portera sur, la carte scolaire 1<sup>er</sup> et second degré ainsi que sur la formation initiale**

### **Carte scolaire**

A la rentrée 2016, 702 élèves de plus devraient être accueillis dans notre académie pour le premier degré. La dotation ministérielle est de 150 ETP supplémentaires. Votre proposition de répartition entre départements donnera : 1 ETP à l'Ardèche, 16 à la Drôme, 80 à l'Isère, 1 à la Savoie et 52 à la Haute-Savoie. **L'UNSA Education** salue cette dotation positive. Elle répond pour une part à la variation démographique mais surtout aux priorités ministérielles avec les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « scolarisation des 2 ans ». L'effort pour renforcer les effectifs enseignants en Isère et en Haute Savoie est le bienvenu compte tenu du P/E de ces deux départements ainsi que de leur taux très faible de scolarisation des 2 ans au regard de la moyenne nationale.

**L'UNSA Education** souhaite que cette dotation permette d'assurer une optimisation des moyens en remplacement des personnels quand la situation du département l'exige. C'est notamment le cas en Isère dans certaines zones déficitaires.

Dans le second degré, c'est 1856 élèves de plus qui devraient être accueillis essentiellement dans les lycées. La dotation ministérielle est de 150 ETP.

Vous avez respecté l'engagement national de soutenir les collèges en proposant 85 ETP malgré la diminution démographique. Cependant, **l'UNSA Education** déplore qu'en Haute-Savoie, la dotation pour les collèges ne fasse que compenser la hausse des effectifs.

Pour les lycées, la hausse des effectifs est générale dans l'académie et 90 ETP permettront d'y faire face.

**L'UNSA Education** regrette cependant qu'une partie des moyens attribués le soit au détriment des moyens en remplacement et suppléance alors que certaines disciplines sont déjà en pénurie.

Concernant les SEGPA, nous notons la suppression de 10 ETP et nous le déplorons. Nous réaffirmons notre attachement à la conservation de ces structures. En effet, elles répondent à un réel besoin des élèves. Pour **l'UNSA Education**, la marge d'autonomie accordée aux collèges dans le cadre de la réforme concerne aussi les SEGPA pour faciliter la mise en place de l'accompagnement personnalisé, des EPI et aider à la mise en œuvre d'organisations plus inclusives, comme le propose la circulaire.

**L'UNSA Education** demande une harmonisation des documents de travail sur la répartition des moyens des différents CTSD afin d'avoir une meilleure lisibilité d'ensemble.

## **Formation initiale**

La réforme de la formation des enseignants mise en œuvre depuis la rentrée 2013 n'a pas été un long fleuve tranquille. De nombreux témoignages recueillis lors de nos permanences à l'ESPE et dans ses antennes de l'académie nous avaient conduits, l'an dernier, à demander des audiences auprès de la Directrice de l'ESPE et du Recteur pour que les choses évoluent. Les dysfonctionnements portaient sur la surcharge de début d'année, le manque de communication, les parcours adaptés, la gestion des emplois du temps, le mémoire... Si nous notons depuis la rentrée 2016 une prise en compte de ces retours, certains de ces maux persistent encore. Tout n'est pas réglé au niveau des parcours adaptés avec beaucoup de redondances. Il subsiste toujours des difficultés de gestion des emplois du temps.

Concernant « ASTUCE ESPE », logiciel qui centralise les éléments d'évaluation de chaque stagiaire, **L'UNSA Education** demande qu'une rubrique « commentaires » soit rajoutée après chaque bilan intermédiaire, afin de donner un droit de réponse aux stagiaires. Celui-ci est non seulement légitime mais essentiel pour la poursuite de leur année de stage dans la sérénité.

Pour la mise en situation des stagiaires 1<sup>er</sup> degré, **L'UNSA Education** propose que la liste des berceaux soit largement anticipée afin d'éviter des doublettes stagiaires / T1 ou stagiaires / T2 qui ne sont favorables ni à l'un, ni à l'autre.

**L'UNSA Education** continuera d'être présente dans toutes les antennes de l'Académie ainsi que dans les différents groupes de travail sur la formation pour relayer la parole des étudiants et des stagiaires et faire évoluer positivement les modalités de mise en œuvre de la formation.

**Pour l'UNSA Education**

**Serge RAVEL**